



Fédération Française de Gymnastique

Réf : JC/JJD n°233-07
Service Sport (01 48 01 24 24)
Objet : Précisions jugement GR
▼ Lettre FFG n°7

Fédération fondée
le 28 septembre 1873.
reconnue d'utilité publique

Paris, le 7 décembre 2007

Destinataires :

- Comités Régionaux
(pour diffusion aux clubs et aux juges GR)

Madame, Monsieur le Président,

Pour faire suite à la réunion de la Commission Nationale Spécialisée de Gymnastique Rythmique, qui s'est tenue lors des championnats de France Inter comités du 23 novembre 2007 à Metz, vous trouverez en annexe, « la lettre FFG n°7 » sur laquelle sont apportées des précisions sur le jugement en artistique.

Ces décisions prises par la Commission Nationale Spécialisée et les responsables du haut niveau, sont applicables dès maintenant.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer Madame, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleures salutations

Jean-Claude Jacquetin
Directeur Technique National

Copie: JR – DA – DTG – MB – DML – BTH - CNS GR – DTZ - FPG - Communication